

Bordeaux Info

... un fil d'informations sur Bordeaux

Un programme de logements sociaux à consommation énergétique réduite à Bègles

La **Saemcib** vient de lancer la construction de 49 logements sociaux à consommation énergétique très réduite. Le nouveau programme vise un objectif de moins 50 Kilowatt(s) heure(s) d'énergie primaire – kWhEP – par m² par an (chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation) et intègre, en outre, des aménagements extérieurs à vocation écologique. Situés dans le nouveau quartier des Terres Neuves, il accueillera une partie des locataires de l'ancienne Cité Yves Farge, actuellement objet d'une Opération de Renouvellement Urbain.

Pour assurer la performance *basse consommation*, le Cabinet Richez Associés a donné la priorité aux apports solaires passifs et à la compacité des bâtiments. Orientés Nord-Dud, les nouveaux logements seront répartis en quatre bâtiments, disposés en bande, passant de R + 3 avec attique à R + 2, qui permettra de limiter les effets de masque et garantira un éclairage naturel optimal dans les appartements. Le système constructif en béton banché, l'isolation par l'extérieur (12 à 16 centimètres), l'installation de serres froides et, enfin, le raccordement à un réseau urbain *bois-gaz* contribueront également à l'efficacité énergétique des bâtiments.

Afin de favoriser la biodiversité, toutes les surfaces végétalisées seront plantées d'espèces locales variées.

Pour la rétention et l'infiltration des eaux de pluie, les jardinets privatifs de pieds d'immeubles seront délimités par des noues, dont le rôle complètera celui des toitures végétalisées.

La **Saemcib** a confié le suivi technique du programme au Groupement Cete-Addenda. Pendant et après la phase de travaux, des tests d'étanchéité et des analyses thermographiques permettront de vérifier l'efficacité énergétique des ouvrages. Une fois les logements occupés, un suivi des consommations sera effectué, ainsi qu'une sensibilisation des occupants par le biais de réunions d'information et d'un livret d'accueil.

Les travaux, qui s'achèveront début 2010, sont conduits selon un cahier des charges dit à *faibles nuisances* : les déchets sont triés sur place, les impacts sonores et environnementaux (pollution des eaux et du sol) réduits. Par ailleurs, comme pour tous les marchés de travaux de la **Saemcib**, 7 % du volume horaire est réservé à des personnes en insertion professionnelle.

Cette opération, s'inscrit dans le cadre de la Charte de Développement Durable de Bègles et illustre la dynamique du nouveau quartier des Terres Neuves, pour lequel a encore été lancé, début mars, un concours d'architecture concernant la construction d'une centaine de logements privés à Thpe (75 Kilowatt(s) heure(s) d'énergie primaire – kWhEP – par m² par an pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation).

Source : **Saemcib**